

Organisateur: Bolt Support Services BE SRL (ci-après « Bolt »), ayant son siège social au Square de Meeûs 35 1000 Bruxelles en Belgique immatriculée sous le numéro de registre 0768.857.434.

1. Conditions d'éligibilité :

1.1 La "Bolt Cup" (le "**Jeu-concours**") est ouverte aux chauffeurs de taxis de rue et de station ayant un compte Chauffeur actif enregistré sur la plateforme Bolt associé à un véhicule.

1.2 Les employés, dirigeants et représentants de toute société de Bolt Operations OÜ, ses filiales et les membres de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer au concours.

2. Période du Jeu-concours :

2.1 Le Jeu-concours se divise en deux (2) périodes d'un mois. La période globale débute le 23 mars 2026 à 00h00 et se termine le 24 mai 2026 à 23h59 (la "**Période du Jeu-concours**").

3. Comment participer :

3.1 Pour participer au Jeu-concours, il vous suffit d'être inscrit sur la plateforme Bolt en tant que chauffeur.

3.2 Limite d'une participation par personne pendant la Période du Jeu-concours.

4. Prix :

4.1. Le jeu-concours se déroulera sur 2 périodes du 23 mars au 19 avril inclus et du 27 avril au 24 mai 2026 inclus). Les cinquante (50) chauffeurs ayant effectué le plus de courses via la plateforme Bolt sur chacune des périodes recevront chacun une carte cadeau carburant Q8 d'une valeur de cent euros (100€). Un chauffeur peut gagner pendant les 2 périodes. Il y aura donc 50 gagnants par période.

4.2 Le prix n'est pas transférable et ne peut être remplacé par un autre prix.

5. Sélection des gagnants et obligations :

5.1 Les gagnants seront sélectionnés en fonction du nombre de courses effectuées via la plateforme Bolt pendant la période du concours. Les gagnants seront ceux qui auront effectué le plus de courses via la plateforme Bolt.

5.2 Les gagnants seront informés par message WhatsApp ou par téléphone dans les 3 jours suivant la fin d'une période

5.3 La disqualification d'un gagnant pour cause de violation des règles ou d'inéligibilité entraînera la sélection d'un autre gagnant.

6. Droit applicable :

6.1 Le Jeu-concours est régi par le droit belge.

7. Protection des données personnelles:

7.1 Les informations relatives aux participants peuvent être collectées et utilisées conformément à la politique de confidentialité de Bolt disponible à l'adresse suivante:

<https://bolt.eu/fr-be/privacy/privacy-for-drivers/?category=rides>